

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU GRAND TOULOUSE
30 SEPTEMBRE 2010
INTERVENTION LIMINAIRE D'ANTOINE MAURICE

Je voudrais profiter de ces liminaires pour revenir sur le dossier de Francazal, notamment à la suite de la manifestation de samedi qui a réuni 500 personnes.

Les élus écologistes restent profondément insatisfaits du processus qui a abouti à la situation actuelle.

Les discussions sont restées confinées dans un huis clos entre Etat, représentants d'intérêts économiques et élus locaux - ces derniers présents sans débat préalable au sein de leurs collectivités.

En dépit de demandes multiples en direction de la préfecture, de même qu'au sein de nos assemblées (notamment lors du Conseil municipal de Toulouse du 30 avril), les différentes options de reconversion du site n'ont jamais été mises en débat avec les collectifs citoyens et les riverains du site.

Dans ce climat d'opacité, nous considérons donc qu'un examen objectif de l'ensemble de ces options n'a pas été assuré.

Avec le choix de faire de Francazal une place forte de l'aviation d'affaires, ce sont les urgences sociales et écologiques qui tombent aux oubliettes.

La décision de l'Etat témoigne une nouvelle fois de son renoncement à mettre en oeuvre les engagements pris dans le cadre du Grenelle.

Mais surtout, l'Etat feint d'ignorer que la monoculture industrielle ainsi entretenue génère une redoutable fragilité pour nos économies locales.

Il est permis de s'interroger, au moment où nous devons préparer une société post-pétrole, sur le « toujours plus » qui pourrait en résulter : aujourd'hui l'aviation d'affaires, et demain, le fret, le *low cost* ?

Des choix plus novateurs, imaginatifs et écologiques s'imposent, et doivent se concrétiser. La planification urbaine doit aujourd'hui plus que jamais promouvoir une urbanisation raisonnée, économe en espace : un habitat de qualité, des espaces de nature et agricoles, une mixité sociale et une diversification des activités économiques. C'est précisément l'opportunité qu'offrait et qu'offre encore la reconversion de la base de Francazal.

Pour toutes ces raisons, il est plus que temps de faire machine arrière en lançant un véritable débat sur l'avenir de ce site.

Nous ne pouvons pas nous contenter d'acter les décisions de l'Etat, de les soutenir par un silence complice, ou de renvoyer la balle.

290 ha au coeur de notre agglomération : la fabrique toulousaine, qui se donne pour ambition de construire le projet urbain de la métropole, nous semble le bon outil pour engager au sein de notre collectivité, avec l'ensemble des citoyens du Grand Toulouse, une réflexion sur le devenir de Francazal.

C'est ce débat que nous vous demandons, ou plutôt redemandons, aujourd'hui.